

ÉDUCATION À L'UTILISATION RAISONNABLE DES RÉSEAUX SOCIAUX : STRATÉGIE PRÉVENTIVE CONTRE LA BANALISATION DE LA VIOLENCE

Par Dr. Bertrand BEGOU MENIE

OCTOBRE 2022

Note de politique / ©Nkafu Policy Institute

Introduction

Le printemps arabe avait été propagé par les réseaux sociaux, notamment facebook, à partir de 2010, comme l'indique Mounir Bensalah : « Ils ont indéniablement accompagné ce qu'on appelle les révolutions arabes, puisqu'ils ont servi à mobiliser, à informer et à s'informer. Voire à attiser la colère » (2013). La plupart des acteurs et manifestants de ces mouvements dans tous les pays concernés étaient des jeunes. Ces derniers semblaient trouver dans cette plateforme sociale une excellente tribune de débats et de mobilisation en vue des changements sociaux souhaités. Malheureusement, la solution y envisagée était le recours à la violence. Selon les études de la Global System for Mobile Communication Association (GSMA), « D'ici à 2025, la moitié de la population d'Afrique subsaharienne aura souscrit aux services des opérateurs mobiles » (2019). La même source estimait, en 2019, à 44% le taux de pénétration des services mobiles en Afrique subsaharienne avec 23% d'utilisateurs réguliers d'internet. En milieux urbains, l'on parle de générations têtes baissées pour traduire l'addiction des jeunes urbains aux réseaux sociaux dans lesquels la violence apparaît comme un instrument efficace d'accélération des changements sociaux ou de défense des intérêts individuels ou collectifs.

Au Cameroun, depuis les émeutes de la faim en février 2008, l'on observe une recrudescence des actes de violence de toutes sortes (agressions sexuelles, assassinats entre élèves, meurtres d'enseignants par des élèves, suicides...) A titre illustratif, l'on peut rappeler le meurtre d'un élève poignardé par son camarade au Lycée de Deido en mars 2019, le meurtre d'un jeune enseignant de mathématiques au Lycée de Nkol Bisson en janvier 2020, celui d'un élève tué aux ciseaux par son camarade au Lycée de PK 21 en mars 2021, ou encore le suicide d'une élève du Lycée de Mabanda, à Bonabéri, en juin 2021. Tous ces faits montrent qu'il y a de plus en plus banalisation de la violence au sein de la société. Ce qui met en péril la paix sociale et exige des mesures politiques fortes. C'est dans cet ordre des choses qu'une politique d'éducation à l'utilisation raisonnable des réseaux sociaux constituerait une stratégie préventive contre la banalisation de la violence en vue d'une paix sociale durable.

Contexte et analyse du problème

Sonia Omboudou rapporte que le Cameroun présente : «... un taux de pénétration d'internet estimé à 34%, le Cameroun totalise, selon



les rapports de 2021 « We are Digital » et « Hootsuite », 9,15 millions d'internautes. (Soit 4 millions d'abonnés sur Facebook, 720000 sur LinkedIn, 600000 sur Instagram et 122000 sur Twitter.» (2021). Evidemment, Internet et les réseaux sociaux en particulier sont des atouts formidables d'interactions sociales diverses et bénéfiques en termes d'éducation, de formation, de recherche d'emplois ou d'entretien des liens sociaux de toutes natures. Dans une étude récente, Joseph Marie Zambo Belinga et Emmanuel Béché reconnaissent que : « Tout en faisant objet d'addiction, de déviance et de détournement, (leurs) usages s'étendent aussi à l'exercice des métiers en tant qu'outils de construction identitaire professionnelle, de communauté d'expériences et de formation continue (2021)»

Malheureusement, les réseaux sociaux font aussi l'apologie de la violence via des contenus violents plus ou moins explicites. Il peut s'agir des films violents, des récits de violence, des images de violence, des appels à des

formes variées de violence (marchés divers, insurrections, observance de mots d'ordre de villes mortes...). On y retrouve également des éloges à la violence : cas des combattants séparatistes qui se félicitent des actes d'horreurs qu'ils perpètrent dans le Nord-ouest et le Sud-ouest (NOSO). Ce marketing de la violence entraîne une banalisation de cette dernière qui, dans l'inconscient collectif des jeunes, devient une forme de normalité. Au nombre des conséquences de cette addiction à ces réseaux, des phénomènes d'extrême violence qui s'intensifient et tentent de s'imposer, notamment le phénomène des microbes (bandes de dizaines de jeunes qui agressent en meutes) dans les villes de Douala et Yaoundé, la cybercriminalité, les agressions dans les places publiques (marchés, rues...), dans les transports en commun intra urbains (taxis...), la facilité d'enrôlement des jeunes dans des projets de violence (Boko Haram, combattants séparatistes dans le (NOSO). Le harcèlement scolaire et les discours de haine sur fond de repli identitaire ne sont pas exclus de ce tableau. L'exemple le plus récent de banalisation

de la violence via les réseaux sociaux est celui de la réaction de la jeunesse camerounaise aux propos des Ivoiriens concernant l'organisation et le déroulement de la CAN 2021. Des posts d'une violence verbale inattendue ont secoué la toile, on eût cru qu'un incident diplomatique s'eusse produit entre le Cameroun et la Côte d'Ivoire. En effet, de l'avis de Sylvain Steer : « *Des personnes maîtrisant le fonctionnement de ces outils, de leurs algorithmes ainsi que les méthodes de manipulation intellectuelle, profitent des réseaux sociaux pour diffuser largement (ou au contraire sur des populations très ciblées) de fausses informations à des fins de manipulations politiques ou économiques (...)* » (2017) Parlant plus spécifiquement du cas du Cameroun Marie-Claire Nnana indique que : « *Les réseaux sociaux sont (...) devenus le lieu du repli identitaire, où les politiciens, les soi-disant lanceurs d'alerte, les pseudo-intellectuels et de parfaits anonymes n'hésitent pas à semer la graine du tribalisme* ». (2020) La paix sociale s'en trouve menacée et des risques d'instabilité politique voire institutionnelle augmentent.

Pour le moment : « (...) la riposte gouvernementale repose sur trois vecteurs : la sensibilisation et l'implication des communautés, la réponse technique et la réponse pénale ». (Nnana, 2020). Cette solution semble improductive sur la durée. La sensibilisation se veut en général ponctuelle, à la suite d'un incident et est très vite oubliée par les populations. La réponse pénale ou l'approche répressive ne porte des fruits, aussi, qu'à court terme le plus souvent. La solution politique face à cette banalisation de la violence est le recours à une approche idéologique. Dans ce sens, la stratégie efficace réside dans une systématisation de l'éducation à l'utilisation raisonnable des réseaux sociaux. Il s'agit d'inscrire la préparation à une telle utilisation dans les programmes d'Education de base et d'Enseignements secondaires pour inculquer au fil des années une culture de la responsabilité

dans la jouissance des réseaux sociaux. Cela nécessite non seulement l'implication des acteurs gouvernementaux (Ministère des Télécommunications, Ministère de la Communication, Ministère de l'Administration territoriale, Ministère de l'Education de base, Ministère des Enseignements secondaires, Ministère de la Justice, Ministère de la santé, etc.) mais aussi et surtout la société civile. Tous les jeunes n'étant pas scolarisés : « *Il est utile de fournir aux formateurs de la société civile des éléments pour comprendre ces outils et pratiques, leurs intérêts et leurs dangers (...) en s'appuyant sur leurs parcours et expériences, les aider à sensibiliser les plus jeunes à de bons usages.* » (Steer, 2017).

Conclusion

L'évolution technologique de l'humanité est irréversible. Mais les progrès qu'elle enregistre peuvent mettre en péril le bien-être des sociétés. C'est le cas des technologies des smartphones et de leurs corollaires les réseaux sociaux. Ces derniers, bénéfiques à bien d'égards, engendrent, malheureusement aussi, une banalisation de la violence, surtout en milieux urbains où les jeunes sont de plus en plus dépendants des réseaux sociaux. Le Cameroun n'en est pas épargné, au contraire, la guerre dans le NOSO par exemple se déroule également dans les réseaux sociaux, autant que les batailles politiciennes. Dans son message le 10 février 2018, le Président Paul Biya avait invité les jeunes à un usage raisonnable desdits outils : « *Les réseaux sociaux vous offrent (...) un champ d'expression de prédilection. Chaque fois qu'en un clic, vous empruntez les autoroutes de la communication qui vous donnent une visibilité planétaire, il vous faut vous souvenir que vous n'êtes pas pour autant dispensés des obligations civiques et morales, telles que le respect de l'autre et des institutions de votre pays. Soyez des internautes patriotes qui œuvrent au*

développement et au rayonnement du Cameroun, et non des followers passifs ou des relais naïfs des pourfendeurs de la République» (2018). L'éducation, outil incontournable et toujours bénéfique dans tout processus de socialisation des hommes, est l'excellent moyen permettant de produire une jeunesse raisonnable dans l'utilisation des réseaux sociaux, elle n'exclut pas la sensibilisation et la répression qui n'en sont que des adjuvants. La paix sociale durable est à ce prix. D'où les recommandations ci-après :

1. Concevoir des programmes éducatifs intégrant les principes d'utilisation raisonnable des réseaux sociaux
2. Appliquer ces programmes rigoureusement dans les deux premiers degrés de formation du citoyen, à savoir l'Education de base et les enseignements secondaires
3. Récompenser les écoles, lycées et collèges enregistrant un très faible taux annuel de violence scolaire
4. Rédiger une charte d'utilisation raisonnable des réseaux sociaux en vue de la paix sociale.
5. Publier ladite charte dans les réseaux sociaux.
6. Impliquer la société civile dans l'encadrement de la jeunesse à une utilisation raisonnable des réseaux sociaux.

Notes

1. Mounir Bensalah, Interview accordée à France24 le 04 février 2013. Auteur de *Réseaux sociaux et révolutions arabes ?*, Paris, Michalon, 2012.
2. GSMA, *L'économie Mobile Afrique subsaharienne 2019*, GSM Association London, 2019, p.2.
3. S. Omboudou, « Addiction : au cœur de notre quotidien », *Cameroon Tribune*, 27 octobre 2021.

4. J. M. Zambo Belinga et E. Béché (s.d.), *Jeunes et réseaux sociaux au Cameroun*, Etudes Autres, 2021, 4^e de couverture.
5. M-C. Nnana, « Survivrons-nous aux réseaux sociaux ? », *Cameroon Tribune*, 24 août 2020.
6. Ibid., 2020.
7. S. Steer, *Jeunes et réseaux sociaux. Des espaces de libertés sous multiples surveillances*, Ligue des droits de l'Homme, Paris, 2017, p. 15.
8. Ibid.
9. P. Biya, Discours à la jeunesse, 10 février 2018.

REFERENCES

Bensalah M., (2012), Interview accordée à France24 le 04 février 2013. Auteur de *Réseaux sociaux et révolutions arabes ?*, Paris, Michalon.

Biya P., (2018), Discours à la jeunesse, 10 février.

GSMA, (2009) *L'économie Mobile Afrique subsaharienne 2019*, GSM Association London.

Nnana M-C., (2020) « Survivrons-nous aux réseaux sociaux ? », *Cameroon Tribune*, 24 août.

Omboudou S., (2021), « Addiction : au cœur de notre quotidien », *Cameroon Tribune*, 27 octobre.

Steer S., (2017), *Jeunes et réseaux sociaux. Des espaces de libertés sous multiples surveillances*, Ligue des droits de l'Homme, Paris.

Zambo. J. M Belinga et Béché E., (s.d.), (2021), *Jeunes et réseaux sociaux au Cameroun*, Etudes Autres.



Dr. Bertrand BEGOUENIE

Université Protestante d'Afrique Centrale

✉ ainebert@yahoo.fr

Mise en page: Severin Epoh